



# LE CANARD DÉCHAÎNÉ

Du Réseau Commercial LFAC  
*libre ensemble*



Lundi 6 avril 2020

## SOMMAIRE

P1 • Maintien salaires ! ?  
P2 • Réunions NAO et CSE.

Directrice de publication  
Dominique TABARIE  
Rédacteur en chef  
Laurent ARTIGAU  
Conception  
Franck CHABAUD

## Ont participé à ce numéro

Charlotte Brunet  
Joëlle Meneghin  
Véronique Dauly  
Valérie Arseguet-Delpech  
Pierre Perrault  
Arnaud Robert  
Sylvain Delerue  
Richard Maurice

Téléphone :  
06.60.38.36.82

Site:  
<https://unsa-generalis.com>

Courriel :  
[contact@unsa-generalis.com](mailto:contact@unsa-generalis.com)

## MAINTIEN DE NOS SALAIRES ! ?

**Intervention de Jean-Laurent Granier**  
**PDG de Generali France sur BFM**  
**BUSINESS, le jeudi 2 avril 2020 :**  
**Coronavirus, quel rôle pour les**  
**assureurs français.**

**Christophe Jakubyszny :**

" Pourquoi renoncer à ces aides  
d'État, pourquoi avoir fait ce choix ? "

**Jean-Laurent Granier :**

"Parce c'est un comportement que je  
considère d'**entreprise citoyenne**,  
nous avons décidé de ne pas aggraver  
le fardeau pour les finances publiques,  
pour le budget de l'État, en renonçant  
au recours au chômage partiel, alors  
que nous pourrions le demander, **nous**  
**maintenons les salaires de tous nos**  
**salariés**, en renonçant aux aides d'État  
bien sûr, nous ne demanderons pas de  
crédit de trésorerie garantie par l'État,  
mais nous ne demandons pas non plus  
de reports de charges".

**Les élu-e-s de l'UNSA sont satisfaits  
de savoir que Generali France est une  
entreprise citoyenne et en profitent  
pour préciser que les commerciaux  
sont aussi des salarié-e-s citoyens :**

- Ils travaillent pour aider et protéger  
nos clients, en maintenant la confiance  
avec en toile de fonds une gestion ca-  
lamiteuse depuis ce début d'année.  
- Ils vont poser un jour de RTT chaque  
semaine comme demandé par la RH,  
pendant la période de confinement.

### **L'USINE A GAZ ...**

Souhaitez-vous  
objectivement maintenir  
mon salaire ???

Mais enfin, Jean-Albert vous  
doutez de l'agilité et de la  
capacité d'anticipation de  
notre entreprise citoyenne  
la mesure des 3/5 répondra  
parfaitement à vos attentes,  
n'en doutez surtout pas !!!



**Pendant, les commerciaux de LFAC  
se posent beaucoup de questions  
quant au réel maintien de leurs sa-  
laires, contrairement à ce qui est  
affirmé par notre Président sur BFM ?**

Les élu-e-s de l'UNSA ont demandé en  
instance que le maintien de nos sa-  
laires soit calculé sur la moyenne de  
nos derniers salaires et non sur l'activi-  
té commerciale afin de rendre le prin-  
cipe **plus transparent et plus juste.**

# Réunions NAO et CSE LFAC : Le maintien de nos salaires ?

**Dès le vendredi 20 mars , vos élu-e-s de l'UNSA demandaient déjà à ajouter cette question à l'ordre du jour de la réunion du CSE puis à la réunion NAO du Réseau LFAC du 27 mars 2020.**

## **Le maintien de salaire ?**

Pour rappel, face à cette crise sanitaire due au Coronavirus le gouvernement a décidé d'appliquer des mesures de soutien aux entreprises en prenant en charge à 100% le chômage technique, en reportant les charges fiscales du mois de mars voir en les annulant purement et simplement pour certaines entreprises, en reportant aussi les cotisations sociales jusqu'au 15 juin minimum, les banques accordent aussi le report des prêts bancaires, même chose pour les loyers et les factures EDF, etc.

Dans ce contexte les élu-e-s de l'UNSA considèrent que les règlements de nos contrats de protection sociale vont être eux aussi décalés dans le temps, ce qui aura obligatoirement pour effet d'impacter nos commissions et donc **nos salaires**, sans oublier de prendre en compte le mode de rémunération des CDA, qui sont payés aussi sur les actes commerciaux.

**Les élu-e-s de l'UNSA pensent malheureusement que nous allons être confrontés à des semaines de confinement.**

Mais après la fin de cette crise sanitaire, se profile aussi un environnement économique des plus fragiles, les experts comptables eux-mêmes sont des plus pessimistes à ce sujet,

car certains estiment déjà aujourd'hui pouvoir perdre près de 25% de leur clientèle et ce n'est peut-être qu'une hypothèse basse.

Ce que nous savons tous aujourd'hui, c'est que nous ne savons pas combien de temps cette crise sanitaire va durer et combien de temps la crise économique qui va suivre va-t-elle durer elle aussi, par contre ce que nous savons, c'est que nous allons tous en souffrir.

**Force est de constater que nos collègues subissent donc une double peine, car avant cette crise sanitaire, ils ont dû subir les méandres d'une gestion des plus calamiteuses, au point de rendre leurs conditions de travail, on ne peut plus anxiogènes au quotidien.**

Dans ces conditions plus que difficiles et exceptionnelles, les élu-e-s de l'UNSA estiment que leurs collègues ont besoin d'être rassurés et notamment sur un point important : **Le maintien de leur salaire ?**

**Par conséquent, les élu-e-s de l'UNSA ne feront qu'une seule et unique demande pour cette Négociation Annuelle Obligatoire 2020 qui est la suivante :**

**Que compte faire l'entreprise pour nous aider à maintenir nos salaires pendant ces deux périodes ?**

**Plus qu'un dernier clic, pour connaître les résultats des questionnaires**

**AC, CDC et CDA :**

